



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 05 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt et le cinq octobre à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 29 septembre 2020

Date d'affichage de la convocation : 29 septembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 27

Nombre de procurations : 0

Nombre de voix : 27

Etaient présents : M. André Sauzède, Mme Véronique Martin, Mme Christiane Exbrayat, M. Alex Dumas, Mme Julie Jouve, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve, M. Alain Héraud, Mme Patricia Escario, M. Ange Monroig, Mme Laurence Court, M. Maxime Clerc, Mme Béatrice Leccia, M. Jean-Christophe Morandini, Mme Janet Zaragoza, Mme Corine Bonfanti, M. Franck Flament, Mme Coralie Chagneau, M. Philippe Renier, Mme Clémentine Bouvier, M. Yves Rimey, Mme Marie-Claire Balsan, M. Grégory Fernandez, Mme Françoise Panafieu, M. Dominique Devogelaere, M. Julien Baroni, Mme Jennifer Euzet.

Absents excusés :

M. Frédéric Brauge

M. Jean-Claude Mercier

Secrétaire de séance : Mme Patricia Escario

**DEL2020_072 Anciens lotissements – Procédure de transfert d'office des voies
privées et ouverture de l'enquête publique**

Monsieur le maire indique à l'assemblée que plusieurs lotissements ont fait l'objet de délibérations d'intégration des voies qui n'ont pas été suivies d'acte notarié pour transférer la propriété.

Afin de régulariser la situation, il convient de lancer une procédure de transfert d'office des voies, afin d'obtenir un classement d'office des voies privées ouvertes à la circulation publique. Ce transfert sera réalisé après enquête publique et sans indemnité pour les propriétaires.

La délibération de l'assemblée portant transfert vaut classement dans le domaine public.

Les lotissements et voies concernés sont les suivants (annexe n°15) :

	Lotissements	Voies	N° Cadastre	Date délibération intégration
Secteur 1	Font Vinouse	Rue Alicante Rue des Tilleuls Imp. des Rosiers Rue Ft Vinouse	B1242 B1242 B1242 B1245	24/07/1985
	Les Grives	Non nommées	B1317	20/02/1989
	La Vaunage	Non nommées	B1819, B1397 B1398, B1400	20/02/1989
	Les Vignes	Non nommées	B1523, B1524	11/12/1990
	Les Chanterelles	Non nommées	B1558	24/06/2003
	Pierre Blanche	Non nommées	B1541	24/06/2003
Secteur 2	Le Maoupas	Chemin des Genévriers	G964, G969	04/10/2012
	Les Jardins de Védian	Impasse de Queyrolles Rue d'Artillon	G995, G1026	27/02/2013
Secteur 3	L'île verte	Rue de l'île verte	B2031	Pas de délib
	Les œillades	Rue Frédéric Mistral	AC281	Pas de délib
	Les jardins de Bastide	Rue Alphonse Daudet Rue Coupo Santo	AC280, AC196	25/01/2015
Secteur 4	Caveyrargues Haut	Chemin de l'île verte	B1681	Pas de délib (oubli)
	Le Vigné 3	Rue Jean-Pierre Blanc	B2090, B2075, B1904, AC335, AC338, B1905, B1828	Pas de délib
Secteur 5	Fouillaquet	Chemin du clos de Fouillaquet	AD471	11/12/1990
	Le Vigné 4	Impasse de la Fabrique	B1830	Pas de délib
Secteur 6	Les Aubes	Non nommées	B1410, B1411	24/06/2003
Secteur 7	Lot les Micocouliers	Clos des Micocouliers	C1384	Pas de délib

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide:

- de recourir à la procédure de transfert d'office,
- de lancer l'ouverture de l'enquête publique pour transfert d'office,
- d'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote :

Présents	27
Procurations	00
Nombre de voix	27
Pour	27
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

